<u>Signature d'un accord de cooperation cinematographique entre</u> <u>Royaume-Uni et le Maroc</u> Culture & Divertissement

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-10-2009 20:58:57

Le Royaume-Uni et le Maroc ont signé, lundi à Londres un accord portant sur le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de la coproduction cinématographique.

L'accord a été paraphé par le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, M. Khalid Naciri, d'une part, et le ministre britannique des Industries créatives, M. Sion Simon, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège du ministère britannique des Affaires étrangères en présence de l'ambassadeur du Maroc au Royaume-Uni, Chrifa Lalla Joumala Alaoui, et de l'ambassadeur britannique à Rabat, M. Tim Morris.

L'accord, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant le renforcement des relations entre les deux pays, offre un large éventail d'avantages et de mesures incitatives pour les producteurs marocains et britanniques, en particulier aux niveaux fiscal, financier et celui du soutien pratique et logistique.

L'accord, qui devra entrer en vigueur vers la mi-2010 après sa ratification par les gouvernements des deux pays, accorde aux producteurs la possibilité d'utiliser les infrastructures de production en Grande-Bretagne pour les films tournés au Maroc et ouvre la voie aux films britanniques de mettre à profit les réseaux de distribution au Maroc et au-delà dans toute la région de l'Afrique du nord.

Par ailleurs, M. Khalid Naciri a confié à la MAP, à l'issue de la cérémonie de signature, que la conclusion de l'accord "marque un moment très fort" dans l'évolution des relations entre le Maroc et le Royaume-Uni d'autant plus qu'elle intervient au moment où ces relations connaissent un développement constant.

L'accord vient concrétiser des relations déjà anciennes entre les deux Royaumes dans le domaine cinématographique, a ajouté le ministre, relevant que l'accord devra créer les conditions d'un meilleur partenariat entre professionnels britanniques et marocains.

L'accord établit un cadre normatif particulièrement ambitieux qui permettra de mieux faire connaître le potentiel cinématographique marocain auprès des professionnels britanniques, a dit M. Naciri, soulignant que le même accord offre un cadre de coopération plus concret et plus favorable au développement de ces relations.

Le document qui a été préparé minutieusement pendant plusieurs mois représente à la fois un couronnement et un point de départ pour des relations encore plus approfondies, a observé le ministre, se félicitant de "l'ouverture d'esprit" dont a fait montre la partie britannique.

Il s'agit du premier accord du genre signé par la Grande-Bretagne avec un pays arabe ou musulman,

a fait remarquer le ministre, rappelant que le Maroc avait signé une dizaine d'accords similaires avec d'autres pays. "Ceci prouve que le Maroc se positionne comme étant un pays qui a son mot à dire en matière cinématographique", a-t-il dit.

M. Naciri s'est, d'autre part, félicité de la nature et de l'intensité des relations liant Rabat et Londres, ajoutant que les deux pays entretiennent des relations de coopération étroite dans plusieurs domaines.

Soulignant l'intensification des échanges de visites de haut niveau entre les deux Royaumes, le ministre de la Communication a relevé que la coopération multiforme entre les deux pays dans tous ses aspects aussi bien économique, financier, politique que culturel est en train de se développer davantage.

De son coté, le ministre britannique des Industries créatives a indiqué que la conclusion de l'accord représente "une bonne nouvelle" pour les deux pays, soulignant que le document ne manquera de donner un nouvel élan aux relations entre les deux pays dans le domaine de l'industrie cinématographique.

"La conclusion de l'accord dans des conditions idéales témoigne de l'excellence et de la profondeur des relations entre les deux pays", a dit M. Sion Simon.

Même son de cloche chez M. John Woodward, Président exécutif du Conseil britannique du film, qui a souligné que le Maroc a gagné une réputation mondiale en tant que destination privilégiée pour de grandes productions mondiales.

L'accord, a-t-il dit, favorisera la coopération entre les professionnels marocains et britanniques.

L'accord, signé avec le Maroc, est le huitième du genre conclu par le Royaume-Uni avec des pays étrangers et le deuxième avec un pays africain.

L'industrie du film en Grande-Bretagne emploie 35.000 personnes dont 21.000 directement. Quelques 111 films ont été produits dans ce pays en 2008 avec une valeur de 578 millions de livres Sterling. En 2007, l'industrie du film britannique a enregistré un excédent de près de 232 millions de livres.

La production cinématographique joue également un rô le important dans la promotion du tourisme. Une étude, réalisée récemment, a montré que plus du quart des Britanniques choisissent de se rendre dans une destination après l'avoir vu dans un film.

Durant son séjour dans la capitale britannique, le ministre de la Communication devra tenir des réunions avec des responsables du ministère britannique des médias, de la culture et des sports, de l'agence chargée de la régulation des communications au Royaume-Uni (Ofcom) et de la BBC.

D'autres rencontres sont également prévues notamment avec le doyen de la School of Media Arts & Design relevant de l'université de Westminster et avec les responsables du +Arab Media Center+ (basé à Londres).

MAP